

DOSSIER

**Mourir pour des
écrans tactiles**

Pages 3 – 5

**Une responsabilité
partagée**

Pages 12 – 14

Le benzène – cet assassin invisible



Le benzène est utilisé pour le nettoyage des appareils électroniques en usine, bien qu'il soit hautement cancérigène.



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÈME

Selon les estimations, de 150 000 à 300 000 personnes sont empoisonnées au benzène chaque année.

Chaque année, l'exode rural pousse 12 millions de jeunes Chinois vers les grands centres industriels. La majorité trouve un emploi chez des sous-traitants d'Apple, Samsung et autre Sony. Assembler des circuits imprimés, nettoyer des écrans tactiles : ils sont exposés au benzène, un solvant très toxique, qui provoque parfois la mort. Remplacer cet assassin invisible par une substance moins dangereuse ne coûterait pas plus cher. Mais les sous-traitants, les marques et les entreprises de télécommunication semblent trouver le prix trop élevé. La balle est dans le camp des consommateurs.

Pascale Schnyder, rédactrice en chef

Signez notre pétition adressée aux plus grands opérateurs téléphoniques en Suisse. Ils doivent s'engager pour que le benzène soit banni de la production de nos appareils électroniques. www.stop-benzene.ch

SOMMAIRE

SUR LE SUJET : Le benzène, cet assassin invisible. Pages 6-7

ÉVALUATION DES REVENDEURS SUISSES : Salt et Mobilezone n'assument aucune responsabilité. Page 10

LE BENZÈNE EN SUISSE : Interdit depuis 40 ans. Page 11



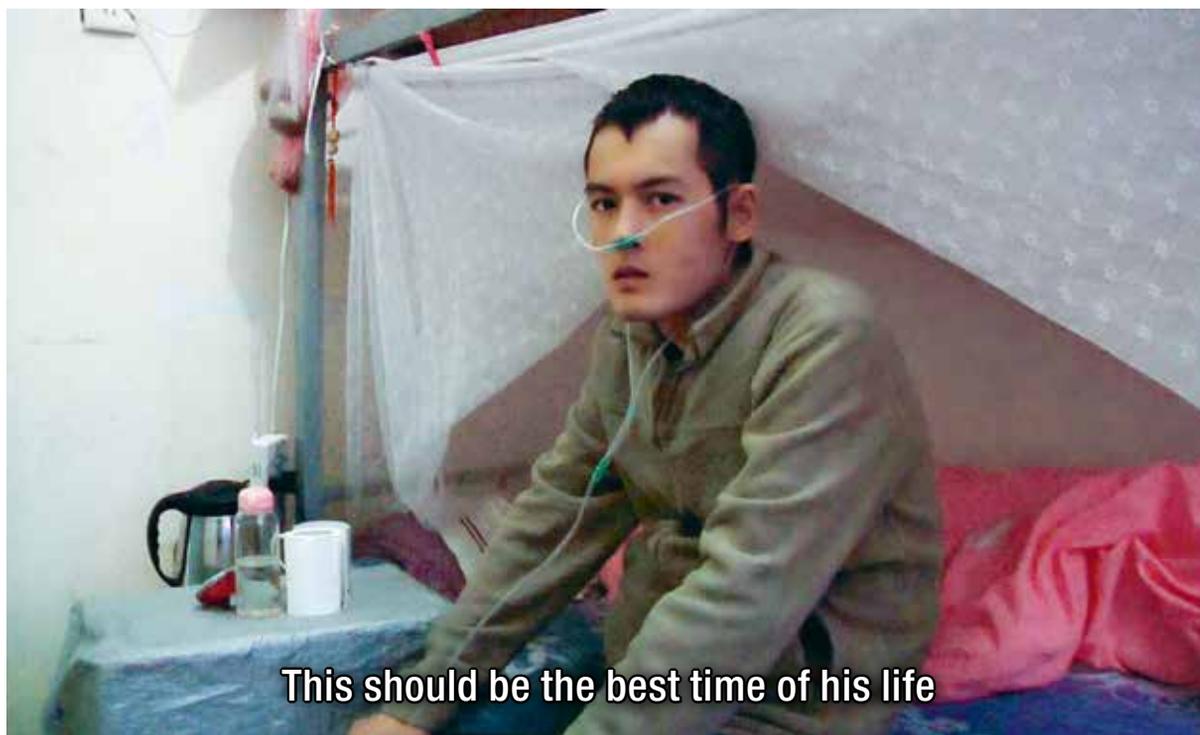
No ventilations, no windows



We are all benzene patients.

« Pas de ventilation, pas de fenêtres », « Nous sommes tous des malades du benzène » affirme Yi Yeting, victime du benzène, lors d'une réunion : en Chine, une personne est victime d'une intoxication au benzène toutes les cinq heures en raisons de mauvaises conditions de travail.

Mourir pour des écrans tactiles



This should be the best time of his life

« Cela devrait être les meilleures années de sa vie »: lorsqu'il a commencé à travailler pour ASM, Ming était en bonne santé. Parce qu'il a été régulièrement en contact avec du benzène, il est atteint, deux ans plus tard, d'un cancer.

Shenzhen, il y a quelques mois. Assis sur des lits superposés, Ming Kungpeng a le regard perdu dans le vide. Deux tuyaux verts raccordés à un appareil respiratoire sortent de son nez. Depuis des mois, sa vie se résume à cette petite chambre. Des photos sont accrochées aux murs : lui, tout sourire, dans un parc d'attractions ; lui et sa famille. Des images du passé. « Mon fils a 26 ans, il devrait vivre en ce moment les meilleures années de sa vie », soupire son père Gaosheng. Ming reste muet.

Un travail mortel

A vingt ans, Ming quitte son village natal, dans la province de Hubei, pour travailler à Shenzhen, la capitale de l'électronique. Il doit aider financière-

ment sa famille, comme le font chaque année 12 millions d'adolescents chinois. Ming commence à travailler dans une usine de l'entreprise hollandaise ASM, l'un des plus importants fournisseurs au monde de pièces pour les puces d'ordinateurs, téléphones et tablettes. Durant deux ans, il y nettoie des circuits imprimés à l'aide de produits chimiques. Ming utilise un solvant particulièrement efficace, le benzène. Il est loin de se douter que cette substance à l'odeur douceuse est hautement cancérigène. Un équipement spécial aurait été nécessaire pour se protéger ; son employeur ne lui fournit qu'un masque en papier et des gants. Après deux ans seulement, on lui diagnostique une forme agressive de leucémie. Les exa-

mens médicaux confirment que les conditions de travail de Ming sont bien à l'origine de sa maladie ; mais ASM refuse de reconnaître une quelconque responsabilité. Durant plus d'une année, Ming mène une bataille juridique pour que son employeur consente à lui octroyer une indemnisation. D'un montant forfaitaire, celle-ci ne lui permet même pas de payer les factures médicales qui s'accumulent, et encore moins de financer la suite de son traitement. La famille n'a pourtant pas d'autre choix que de l'accepter. Ming doit alors subir une transplantation de moelle osseuse. Quelques mois plus tard, ses poumons cessent de fonctionner : il est hospitalisé. Son père quitte son village, sa maison et ses champs pour aller s'occuper de son fils. Il n'y reste que quelques mois : Ming saute du quinzième étage de l'hôpital. Il ne voulait plus être une charge pour sa famille.



SOURCE

« WHO PAYS THE PRICE ? »

Ce reportage se base sur le documentaire

« Who Pays the Price? The Human Costs of Electronics », cofinancé par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. Celui-ci sera projeté pour la première fois en 2017 dans des festivals de films.

Informations : whopaysfilm-org.cadmiumandcotton.com (site en anglais)

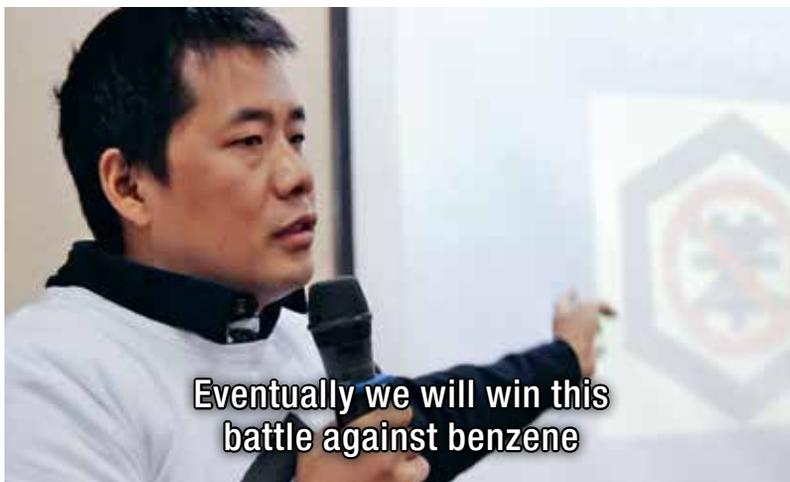
S'empoisonner au travail

Le destin tragique de Ming Kungpeng n'est pas un cas isolé. Aujourd'hui, l'empoisonnement représente le risque professionnel numéro un en Chine. Les hôpitaux de Shenzhen et d'ailleurs sont remplis de jeunes qui luttent pour leur survie après avoir été intoxiqués au benzène ou à d'autres produits chimiques sur leur lieu de travail. Le benzène, dont l'usage à des fins industrielles est interdit depuis les années 70 dans de nombreux pays, est encore très répandu en Chine. Parce qu'il est meilleur marché que d'autres alternatives plus sûres. Parce que les marques font pression sur les producteurs pour faire baisser les prix.

« On nous a dit de porter un masque et des gants pour ne pas laisser de traces de doigts ou de salive sur les écrans et les appareils. Mais il n'a jamais été question de substances dangereuses pour la santé », explique Chen Qianqian, une autre victime du benzène. Depuis des années, lui aussi lutte en vain pour recevoir l'indemnisation prévue par la loi. Un long chemin, semé d'embûches : pour avoir droit à une indemnisation, il faut fournir un certificat d'embauche de son employeur et une attestation d'une clinique agréée par l'Etat prouvant qu'il s'agit bel et bien d'une maladie professionnelle. Les multinationales tentent souvent d'empêcher les victimes d'obtenir ces documents. Elles font notamment pression sur les hôpitaux afin qu'ils modifient les résultats des examens médicaux. « Si vous souffrez d'une leucémie, on la fera passer pour une tuberculose », explique Zhai Yujuan, professeure en droit du travail à l'Université de Shenzhen.

La responsabilité des marques

« Je connais de nombreux ouvriers et ouvrières de l'industrie électronique qui sont tombés malades à cause du benzène », affirme Yi Yeting. Il est lui-même une victime du benzène et travaille au sein d'une organisation qui lutte pour le faire interdire en Chine. Dans un pays qui considère les juristes spécialisés dans le droit du travail comme une menace pour l'économie, soutenir une telle cause n'est pas sans danger. Ce père de famille a déjà subi 28 chimiothérapies ; il est contraint de changer fréquemment de domicile pour des raisons de sécurité. En 2015, l'autorisation de se rendre à San Francisco pour assister à une conférence mondiale sur le benzène lui a été refusée. Ce qui ne l'a pas empêché de faire passer par Skype son message aux participants : « Les grandes marques doivent assumer leurs responsabilités par rapport à ce qui se passe dans les usines en Chine. » — *Pascale Schnyder*



« Nous allons gagner cette bataille contre le benzène » : Yi Yeting, lui-même victime du benzène, s'engage pour une interdiction du produit en Chine.



Une journée dans la vie de Chen Qianqian, 25 ans, atteint de leucémie après avoir été exposé au benzène pendant cinq ans.

« Ma vie s'est transformée en cauchemar »

« Je commençais tous les matins le travail à huit heures. Je travaillais sur la chaîne de montage, avec beaucoup d'autres ouvriers et ouvrières. Notre tâche consistait à nettoyer les processeurs des téléphones portables à l'aide de solvants. Je ne quittais mon poste que pour aller aux toilettes ou pour manger rapidement quelque chose. La halle dans laquelle nous travaillions n'avait ni fenêtre, ni système d'aération. L'odeur était si nauséabonde qu'il était difficile de s'y habituer. A notre arrivée, un cadre nous a montré comment transvaser les produits chimiques d'une grande bouteille dans de plus petites. Nous avons reçu des gants et un masque en papier, mais personne, à aucun moment, ne nous a dit que ces substances étaient hautement toxiques. Je travaillais la plupart du temps jusqu'à onze heures du soir, sept jours sur sept, avec un jour de congé par mois. Je voulais gagner le plus d'argent possible pour aider ma famille. Mes parents ont travaillé très dur pour que mon frère et moi puissions faire des études. Je voulais les soutenir à mon tour. Après avoir travaillé cinq ans dans cette usine, je me suis senti tout à coup très faible et malade. Je pouvais à peine marcher. Lorsque le médecin m'a annoncé que j'avais une leucémie, j'ai pensé à me suicider. Je ne veux pas à nouveau être une charge pour ma famille. Depuis, je ne peux plus travailler. Pour obtenir une indemnisation, j'aurais dû fournir une attestation d'embauche. Mais je suis trop faible pour retourner à l'usine la demander. J'ai depuis longtemps épuisé mes économies, et je vis maintenant sur le salaire de mon petit frère et de l'argent que plusieurs amis m'ont prêté. Malgré cela, je ne sais pas comment je pourrai payer la suite de mon traitement. Je me souviens encore très bien de mon premier jour de travail à Shenzhen, lorsque je suis arrivé en ville. J'étais ébloui par les lumières. Moi qui avais toujours rêvé de quitter la campagne et de voir le monde, je me retrouve aujourd'hui en plein cauchemar. » — *ps*

Le benzène, cet assassin invisible

L'utilisation industrielle du benzène est très toxique et cancérigène. Elle est d'ailleurs interdite dans de nombreux pays européens. Mais pas en Chine et beaucoup d'autres pays en développement, où il est souvent utilisé dans la production des produits que nous achetons.

C'est en distillant du goudron de houille que le chimiste allemand Johann Rudolph Glauber découvrit le benzène au XVII^e siècle. Il le nomme alors « huile subtile et suave » en raison de sa composition inconnue. Dégageant une odeur douce et aromatique, ce liquide incolore et inflammable reste largement utilisé de nos jours. Il est notamment utilisé dans la production de produits chimiques industriels courants ou comme additif dans l'essence. Sa teneur est limitée à un pour cent dans de nombreux pays en raison de sa toxicité.

Largement répandu en Chine

C'est dans les années 1960 que l'on s'aperçoit que le contact prolongé avec le benzène est l'une des causes de leucémie : on observe en effet une forte augmentation de cette maladie parmi les ouvrières des fabriques de chaussures italiennes, qui utilisent alors de la colle à base de benzène. En 1971, l'Organisation internationale du travail (OIT) adopte la convention sur le benzène, qui en interdit l'utilisation à des fins industrielles. 38 pays, dont la Suisse, l'Italie, la France et l'Allemagne, ont aujourd'hui ratifié cette convention. Les Etats-Unis ne l'interdisent toujours pas et se contentent d'en limiter la concentration. La Chine

a ravi, en 2013, au géant américain le titre du plus grand utilisateur de benzène au monde. Selon les analystes économiques, elle contribuera de manière décisive à en faire augmenter la demande.

Cause de leucémie

Le benzène est tiré du charbon ou, plus souvent de nos jours, du pétrole. Dans l'industrie, il est principalement utilisé pour la synthèse de colorants, de colles et de détergents. Des centaines de milliers de jeunes Chinois, qui travaillent dans la fabrication d'appareils électroniques, de jouets ou de chaussures, sont exposés quotidiennement à ce liquide mortel. C'est aussi le cas des consommateurs et des consommatrices, lorsqu'ils sont en contact avec des jouets en plastique, des chaussures ou leur téléphone portable.

C'est par les voies respiratoires ou la peau que le benzène pénètre dans l'organisme. Une concentration de 2% dans l'air ambiant entraîne la mort après cinq à dix minutes seulement. En cas de contact prolongé, il suffit de concentrations très faibles pour que l'ADN, les organes internes ou la moelle osseuse soient atteints. Il provoque alors une anémie et son cortège de conséquences (vertiges, palpitations, pâleur, fatigue et céphalées). Les

lésions de la moelle aboutissent à une forme aiguë de leucémie.

Les ouvrières et les ouvriers ne s'aperçoivent de rien tant qu'ils ne tombent pas malades. Selon les statistiques officielles, le benzène est la cause de plus de 60% des cas de cancers professionnels en Chine. Dans la ville industrielle de Dongguan (en Chine méridionale), cette substance est même à l'origine de 30% de toutes les maladies professionnelles. Et il est probable que ces statistiques ne représentent que la pointe de l'iceberg : les autorités ne recensent de loin pas tous les cas. Selon les estimations de la campagne chinoise « Ban benzene » (« pour l'interdiction du benzène »), un million d'ouvrières et d'ouvriers

chinois pourraient mourir ces prochaines années après avoir été en contact avec ce produit mortel à leur poste de travail.

Pas d'amélioration en vue

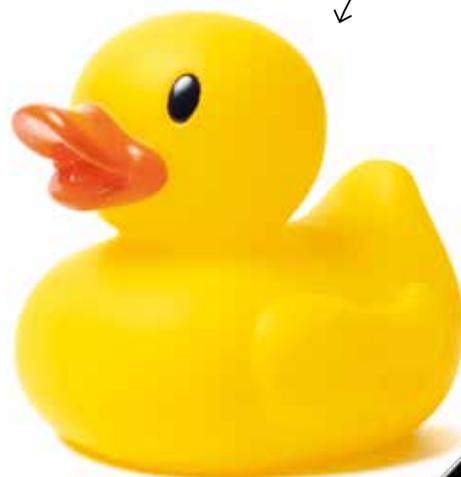
Le benzène reste largement utilisé, même si des alternatives moins toxiques existent. Tout simplement parce qu'il est bien meilleur marché. Des mesures de protection supplémentaires, comme des systèmes de ventilation performants ou la formation du personnel, renchérisent, elles aussi, les coûts. « Cela coûterait déjà trop cher de rajouter un dollar au prix d'un téléphone pour remplacer le benzène par une substance moins dangereuse », affirme Ted Smith, de l'International Campaign for

Le « Chemical Challenge »

En 2015, 200 organisations (dont *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*) se sont réunies à San Francisco, afin d'élaborer des revendications à l'égard de l'industrie de l'électronique quant à l'utilisation de produits toxiques. Le « Chemical Challenge » développé demande, entre autres, la publication des produits utilisés, le remplacement des produits dangereux, plus de protection pour les ouvriers et des compensations en cas de maladie. Le réseau veut faire en sorte que le plus grand nombre d'acteurs de la chaîne de production signe le Challenge, puis agisse. www.stop-benzene.ch

CHAUSSURES

Avant, les chaussures étaient cousues. Pour réduire les coûts, on utilise aujourd'hui, de la colle qui contient du benzène.

**JOUETS**

En 2015, 2500 articles particulièrement dangereux ont été retirés du marché dans l'UE – en partie en raison d'un taux de benzène trop élevé. Le benzène est utilisé pour le revêtement des jouets en plastique.

Responsible Technology. Aucun produit électronique n'est aujourd'hui garanti sans benzène. Si le Ministère chinois de la santé s'est bel et bien intéressé à ce sujet en 2002, après de graves affaires d'intoxication massive, aucun progrès n'a encore été réalisé. Quant aux marques et à leurs sous-traitants, ils ne se sont pas engagés jusqu'ici pour protéger les ouvriers des produits toxiques. « Les pressions exercées sur les entreprises pour qu'elles réduisent leurs coûts sont constantes ; elles les répercutent tout au long de la chaîne de production », explique Kate Cacciatore, ancienne membre du comité de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC), une alliance qui regroupe 105 marques de l'électronique. Grâce à la sensibilisation de l'opinion publique et aux pressions d'organisations comme *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, l'EICC a constitué, en 2015, un groupe de travail sur les produits chimiques afin d'aborder le sujet. Mais jusqu'à ce que des mesures concrètes et efficaces soient adoptées, des milliers de jeunes Chinois tomberont encore malades et mourront des suites d'une exposition au benzène.

— Pascale Schnyder

**ÉLECTRONIQUE**

Le benzène est largement utilisé dans l'industrie de l'électronique. Il est principalement utilisé pour nettoyer le produit fini.

PEINTURES

Une grande partie des peintures contiennent du benzène pour diluer le produit. Il s'évapore dans l'air lorsque l'on peint.



Faits et chiffres : le benzène

Le benzène est mortel pour toutes les personnes qui y sont exposées régulièrement sans protection. Pour des raisons de coûts, rares sont les entreprises qui l'ont remplacé par des produits moins dangereux.



VICTIME DU BENZÈNE

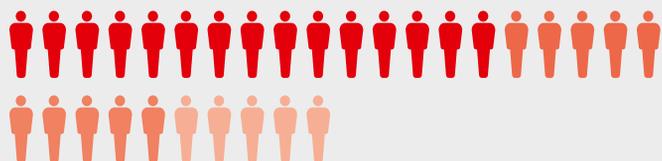
En Chine, une personne est victime d'une intoxication au benzène toutes les cinq heures.

Source : Heather White, chercheuse, documentaire « Who Pays the Price ? »

Des centaines de milliers de victimes

Selon les estimations, chaque année, de 150 000 à 300 000 personnes dans le monde sont empoisonnées au benzène. En comparaison, la ville de Genève compte 196 000 habitants et habitantes.

150 000 – 300 000 victimes du benzène chaque année



196 000 habitants à Genève



 = 1000 personnes

Source : Labour Action China, Organisation Mondiale de la Santé, statistiques officielles de la Chine.

15 – 24 ANS

C'est l'âge moyen des victimes des intoxications au benzène en Chine : la plupart de ceux et celles qui travaillent à la chaîne dans les fabriques sont très jeunes.

Source : Students and Scholars against Corporate Misbehaviour (Sacom)



INTERDICTION DU BENZÈNE

Remplacer le benzène par un autre solvant moins dangereux, comme le cyclohexane ou l'heptane, coûterait moins d'un franc supplémentaire par smartphone. Une somme dérisoire pour une vie.

Source : Ted Smith, International Campaign for Responsible Technology (ICRT)

Interdit dans seulement 38 pays

De tous les produits chimiques utilisés dans l'industrie, le benzène est l'agent cancérigène le plus connu. Malgré cela, seuls 38 pays en ont interdit l'utilisation industrielle.

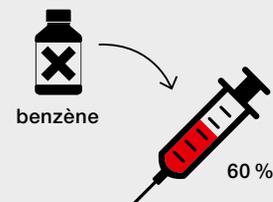


Source : Organisation Internationale du Travail (OIT)



Des conditions de travail mortelles

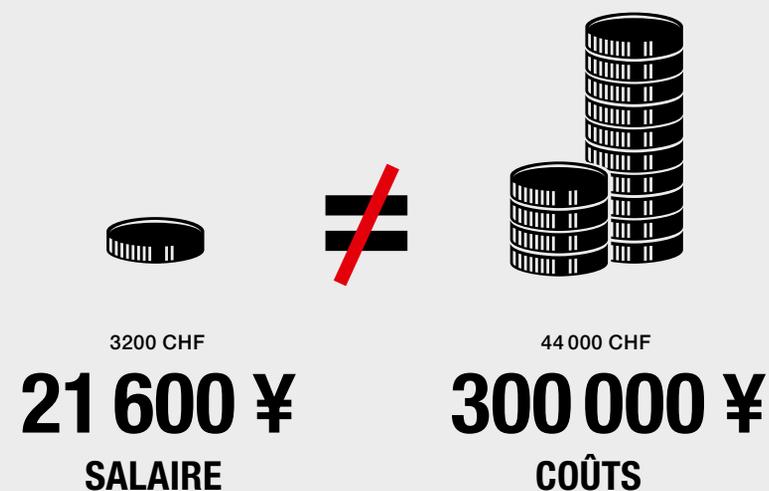
Selon des statistiques officielles, 60 % de tous les cancers professionnels en Chine sont dus au benzène.



Source : Commission nationale chinoise de la santé et de la planification familiale

DES FRAIS MÉDICAUX RUINEUX

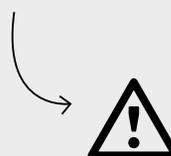
Dans le sud de la Chine, le prix d'un traitement de la leucémie dépasse plusieurs fois le salaire annuel moyen. Même si cela est inscrit dans la loi, les entreprises refusent souvent d'assumer une partie des coûts.



Source : Campagne « Ban Benzene »

Des entreprises irresponsables

La loi oblige toutes les entreprises du secteur industriel en Chine à verser 1 % de leur masse salariale à l'assurance publique contre les accidents professionnels. 75 % d'entre elles ne le font pas.

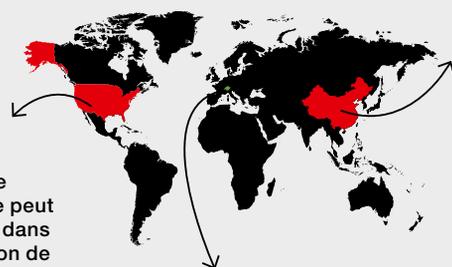


En Chine, le benzène est la cause la plus courante des cas d'intoxication au travail.

Source : magazine WIRED



Aux USA, le benzène ne peut plus entrer dans la fabrication de produits de consommation courante depuis 1978.



La Chine est le pays où le benzène est le plus répandu, suivie des USA.



Le benzène est interdit en Suisse depuis 1975.

Salt et Mobilezone n'assument aucune responsabilité

Les revendeurs de téléphones en Suisse sont aussi responsables lorsque des ouvriers en Chine meurent des suites d'une exposition au benzène. Une évaluation d'Action de Carême et Pain pour le prochain le montre : les pratiques de la plupart des opérateurs sont insuffisantes.

Toute partie prenant part à une transaction commerciale doit assumer ses responsabilités, selon les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme » adoptés par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en 2011. Appliqués aux produits électroniques, cela signifie que tous les maillons de la chaîne de production – des exploitants des mines au Congo aux sous-traitants en Chine, en passant par les marques et les entreprises de télécommunications – ont une responsabilité pour que les droits humains soient respectés sur toute la chaîne de production.

Les revendeurs sous la loupe

Pain pour le prochain et *Action de Carême* ont examiné dans quelle mesure les trois grands opérateurs téléphoniques suisses (Swisscom, Sunrise et Salt) et le revendeur Mobilezone, assument leur responsabilité sociale d'entreprise (RSE) lorsqu'ils vendent des téléphones. L'évaluation n'a porté que de façon indirecte sur M-Budget Mobile et Coop Mobile : ces marques collaborent avec Swisscom et Salt.

Nous avons analysé les informations figurant sur les sites Internet et les rapports de RSE des entreprises, ainsi que les réponses au questionnaire envoyé au printemps 2016. Nous avons ainsi évalué leur engagement dans le domaine des droits humains et de la politique d'approvisionnement, l'existence d'un département de RSE, la mise en place d'audits chez leurs fournisseurs et la présence de produits plus éthiques dans leur assortiment. Nous avons accordé une attention particulière à la problématique du benzène, en demandant notamment aux entreprises si elles adoptaient des mesures pour en bannir l'utilisation dans la production d'appareils électroniques, au sein d'organisations internationales, par exemple.

Une ignorance du problème

Les résultats sont décevants : aucune des firmes évaluées n'obtient la meilleure note (« bon »). Mobilezone et Salt ont même une pratique « inacceptable » : elles déclinent toute responsabilité pour la production des appareils qu'elles vendent. Après avoir

quitté le giron d'Orange, Salt a supprimé son département de RSE. Dans le même temps, elle a déboursé 40 millions de francs pour relancer sa marque et prospecter de nouveaux clients. Elle ne dispose même pas d'un code de conduite qui définisse les normes sociales et écologiques applicables à sa politique d'approvisionnement. Ni Mobilezone, ni Salt n'ont de responsable pour des achats durables. C'est Swisscom qui obtient la meilleure note : fortement engagée dans le domaine de la durabilité, elle est la première entreprise suisse à proposer le Fairphone dans son assortiment. Toutefois, aucun des quatre revendeurs examinés n'est conscient que l'utilisation du benzène reste très répandue dans l'industrie électronique. *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* lancent une pétition qui demande à ces firmes de soutenir le « Chemical Challenge », une déclaration d'intention internationale demandant l'interdiction du benzène dans l'industrie de l'électronique (cf. p. 15). — Daniela Renaud

Le classement

Les entreprises évaluées peuvent obtenir au total 100 points.

MOYEN

Swisscom – 58 points

Swisscom n'a pas de directives concernant le benzène, mais une politique d'approvisionnement claire (norme SA8000) visant l'amélioration des conditions de travail. Elle a une équipe RSE de sept personnes, adhère aux initiatives de la branche, contrôle ses fournisseurs et propose des produits plus éthiques.

INSATISFAISANT

Sunrise – 29 points

Sunrise applique le code de conduite de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC) – qui prévoit des formations à l'utilisation de produits toxiques. Elle a adopté une politique d'approvisionnement fondée sur les conventions de l'OIT. Une personne est chargée de la RSE.

INACCEPTABLE

Mobilezone – 0 point

Mobilezone affirme que son statut d'entreprise commerciale ne lui permet pas d'influencer les conditions de production. Elle n'a donc pas de politique de RSE systématique. Un plus : le rachat des portables usagés et une action SMS de soutien au Togo.

Salt – 0 point

Salt n'a aucun engagement en matière de responsabilité sociale. Elle a dissous son département de RSE, n'a pas de politique d'approvisionnement et ignore tout du benzène. Elle décline toute responsabilité quant aux conditions de production des appareils proposés.

Lire et agir

L'évaluation complète et la pétition sur : www.stop-benzene.ch



Chez le fabricant de chaussures suisse Bally également, on a utilisé pendant un temps une colle contenant du benzène. Un produit remplacé peu de temps après en raison de sa toxicité.

Interdit depuis 40 ans

Dans les années soixante, le benzène a fait les titres en Suisse également. Des scandales ont mené notre pays à légiférer et à interdire son utilisation dans l'industrie dès 1975. Eclairages.

Le benzène est un dissolvant puissant et dangereux qui peut provoquer des maladies graves (voir p. 6–7). C'est pourquoi son utilisation dans l'industrie est interdite en Suisse depuis 1975. Auparavant, il était utilisé dans un grand nombre de synthèses chimiques, notamment pour fabriquer des matières plastiques, des pesticides, des produits pharmaceutiques, des explosifs et des colorants. On le retrouvait également dans la production de chaussures : « Jusqu'à dans les années 1920–1930, les semelles des chaussures étaient cousues. Mais comme le processus était long et cher, on a remplacé les coutures par de la colle et là, le benzène est sûrement entré en jeu. Mais il a été délaissé très vite car trop toxique », nous explique Philipp Abegg, président de Ballyana, la fondation du fabricant helvétique de chaussures Bally.

Une victime par année

Dans son édition du 23 octobre 1963, L'Impartial, le quotidien de la Chaux-de-Fonds, faisait état

d'un « grand procès du benzol » (benzène en allemand), où le prévenu, le directeur technique d'une entreprise chimique locale, était accusé d'avoir provoqué la mort de sept employées par les vapeurs du benzène émises dans les ateliers où elles travaillaient. En tant que substance cancérigène, le benzène peut, dans certains cas, être reconnu comme la cause de certaines maladies professionnelles. La SUVA reconnaît en effet, dans un cas par an, le caractère « professionnel » de certaines leucémies dues à une exposition passée au benzène.

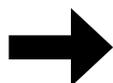
Pas uniquement dans le travail

Aujourd'hui, en Suisse, il existe encore des postes de travail exposés au benzène dans l'industrie du raffinage. « Son utilisation est toujours autorisée dans l'essence et comme produit chimique de laboratoire, mais cela reste limité à des personnes ayant acquis une formation adéquate », nous explique Harold Bouchex-Bellomie, de l'Office fédéral de l'environnement.

Mais le benzène ne concerne pas uniquement ceux et celles qui y sont exposés dans le cadre de leur travail : il est l'un des composants principaux de l'essence de nos voitures et se retrouve dans l'air que nous respirons. Environ 75 % des émissions de benzène en Suisse sont aujourd'hui dus au trafic routier. Les émissions proviennent également du chauffage au bois et de la fumée de cigarette. L'Union Européenne a légiféré en la matière et la Suisse a adopté des mesures encore plus strictes pour les chauffages à bois et certaines machines. L'évolution des normes a permis de réduire sensiblement les émissions. Malgré toutes ces précautions, il n'est pas possible de déterminer un niveau en-dessous duquel il n'y aurait pas de danger pour la santé. En principe, il ne devrait pas y avoir du tout de benzène dans l'air. — Isolda Agazzi

Une responsabilité partagée

Les chaînes d'approvisionnement de téléphones portables et autres appareils électroniques sont complexes et font intervenir les acteurs les plus divers. Ceux-ci ont un point en commun : ils partagent une même responsabilité quant aux conditions de production de ces produits.



Fournisseurs et sous-traitants

Les fournisseurs produisent des téléphones, des ordinateurs et autres appareils pour le compte des marques et les assistent dans leur conception. Le plus grand fournisseur de produits « high tech » est le groupe taïwanais Foxconn, qui compte plus d'1,1 million d'employés pour la seule Chine. Foxconn produit pour Apple, Hewlett-Packard, Dell et Sony. Ces dernières années, elle a régulièrement défrayé la chronique en raison de ses conditions de travail déplorables. Les victimes du benzène indiquent souvent avoir travaillé chez Foxconn.

Responsabilité

Les fournisseurs doivent appliquer les normes du travail et les



Malgré la mise en place de codes de conduite, les conditions de vie et de travail problématiques sont largement répandues dans les usines des fournisseurs des marques comme Apple, Samsung ou HP.

consignes de sécurité internationales applicables à la production. Leur respect n'est pourtant pas contrôlé en Chine. En outre, ils sous-traitent systématiquement des commandes à des entreprises plus petites et moins connues, afin de ne plus être le sujet de critiques quant aux mauvaises conditions de travail.

Jusqu'à aujourd'hui, la loi chinoise ne régit pas l'utilisation du benzène. L'Organisation Internationale du Travail (OIT), quant à elle, a adopté en 1971 une convention concernant la protection contre les risques d'intoxication au benzène. Même si la loi ne les y contraint pas, les fournisseurs devraient cesser d'employer ce produit en raison des maladies et des décès qu'il occasionne chaque année. Il existe des produits moins toxiques qui peuvent le remplacer.

L'engagement de Pain pour le prochain et Action de Carême

- Nous soutenons des organisations en Chine et à Hong Kong qui dénoncent les abus du secteur de l'électronique, en réalisant notamment des enquêtes incognito dans les usines.
- Nous appuyons des organisations qui soutiennent les ouvriers en les mettant en contact et en les formant à leurs droits, notamment.
- Nous contribuons à la réalisation et à la diffusion du documentaire « Who Pays the Price » consacré à l'utilisation du benzène dans le secteur de l'électronique.



La plupart des marques font pression sur leurs fournisseurs, avec des conséquences négatives pour les ouvriers.

droits de l'Homme. Elles doivent exiger de leurs sous-traitants la garantie de conditions de travail équitables et leur interdire des pratiques dangereuses pour la santé. Si la plupart d'entre elles ont désormais mis en place des codes de conduite, ceux-ci ne sont, en général, pas suffisamment appliqués. Par ailleurs, les mécanismes de contrôle font défaut, surtout en ce qui concerne le recours à des produits toxiques comme le benzène.

L'engagement d'Action de Carême et Pain pour le prochain

- Nous nous engageons dans un réseau international qui réalise des campagnes, des études et des activités de sensibilisation pour exiger des marques qu'elles améliorent les conditions de travail.
- En tant que membres de ce réseau, nous sommes en contact avec l'association interprofessionnelle EICC et avons contribué à y créer un groupe de travail sur les produits chimiques.
- Nous demandons aux marques et à leurs fournisseurs de signer une déclaration d'intention interdisant l'utilisation de substances chimiques dangereuses pour la santé (voir p. 6).

Marques

Les grandes marques de l'électronique ont leur siège aux Etats-Unis, au Japon ou à Taiwan, où elles créent de nouveaux produits et investissent des milliards dans le marketing et la mise en place de canaux de distribution. Quant à la production, elles l'ont délocalisée, pour des raisons de coûts, dans des pays moins chers comme la Chine. Elles répercutent sur leurs sous-traitants une grande partie de la pression

pour réduire les coûts et les délais de production. Alors que ces marques engrangent des bénéfices mirobolants, les ouvrières et les ouvriers en paient le prix.

Responsabilité

Les marques sont responsables du respect des droits humains sur l'ensemble de la chaîne de production. C'est ce que précisent les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux

Distributeurs en Suisse

Les entreprises de télécommunications se retrouvent entre les marques et les consommatrices et consommateurs finaux. Elles déterminent, de manière décisive, le type d'appareils vendu sur un marché et dans un pays donné.

Responsabilité

Les revendeurs sont, eux aussi, un maillon de la chaîne d'approvisionnement. Ils portent dès lors une part de responsabilité dans les conditions de production des articles qu'ils écoulent. C'est ce que précisent divers documents de référence internationaux, à l'exemple des Principes directeurs des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE. Ainsi, ils peuvent demander explicitement des appareils produits sans benzène, s'engager dans des initiatives interprofessionnelles ou encourager la réalisation d'audits chez les sous-traitants des marques.



Les revendeurs de smartphones sont aussi responsables.

L'engagement de Pain pour le prochain et Action de Carême

- Nous avons examiné la politique d'approvisionnement des grandes entreprises de télécommunication et leur avons demandé d'exercer des pressions sur les marques afin que celles-ci interdisent le benzène et qu'elles s'engagent de façon générale pour améliorer les conditions de travail.
- Nous avons contribué à ce que le Fairphone fasse partie de l'assortiment de Swisscom.



En achetant des produits plus équitables, nous donnons un signal.



Clients privés et clients publics

Nous, les consommatrices et les consommateurs, sommes le dernier maillon de la chaîne. En fin de compte, c'est nous qui décidons du nombre de téléphones, de tablettes et d'ordinateurs portables qu'il faut produire et des conditions dans lesquelles ils sont fabriqués. En 2017, 2,6 milliards de personnes posséderont un téléphone portable : un tiers de l'humanité. Ce sont pourtant les institutions publiques qui

achètent le plus d'appareils électroniques et de logiciels. A eux seuls, les marchés passés par les administrations publiques suisses atteignent 36 milliards de francs chaque année.

Responsabilité

Nombreux sont les Suisses qui achètent chaque année un nouveau téléphone et laissent l'ancien dans un tiroir. En tant que consommateurs et consommatrices, nous envoyons des messages aux fabricants en choisissant une marque plutôt qu'une autre. Si la demande en appareils produits dans des conditions équitables ou sans benzène augmente, un marché apparaîtra. Du fait du volume de leurs achats, les pouvoirs publics peuvent exercer une grande influence et portent ainsi une lourde responsabilité.

L'engagement d'Action de Carême et Pain pour le prochain

- Nous réalisons des campagnes, des recherches et des actions pour sensibiliser le public aux problèmes de l'industrie de l'électronique.
- Nous réalisons des évaluations des pratiques des entreprises pour aider les consommateurs et les pouvoirs publics à faire leur choix.
- Nous défendons l'inscription de critères sociaux et écologiques dans la nouvelle Loi fédérale sur les marchés publics.
- Nous encourageons les administrations publiques en Suisse à adhérer à Electronics Watch (EW), dont le but est d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie électronique en mettant à profit leur pouvoir d'influence (voir premier cahier). — Pascale Schnyder

Chacun, chacune, nous pouvons, à notre manière, contribuer à de meilleures conditions de production de nos téléphones portables. **Action de Carême et Pain pour le prochain** mettent en avant des solutions : il est possible de faire autrement. A nous d'agir !



Faites pression sur les revendeurs

Signez la pétition de **Pain pour le prochain** et d'**Action de Carême** et demandez à votre opérateur téléphonique de s'engager clairement pour une politique de production sans benzène. Cela inclut le soutien des efforts au niveau international (voir p. 6), de faire pression sur les marques pour qu'elles publient sur leur site internet la liste des produits chimiques qu'elles utilisent et qu'elles mettent en place des audits indépendants dans les usines quant aux produits utilisés et les mesures de protection. www.stop-benzene.ch

Impressum :
Editeur : Action de Carême / Pain pour le prochain, septembre 2016.
Complément rédactionnel aux différentes versions du magazine Perspectives.
Adresse : Pain pour le prochain, Av. du Grammont 9, 1007 Lausanne / Action de Carême, Av. du Grammont 7, 1007 Lausanne.



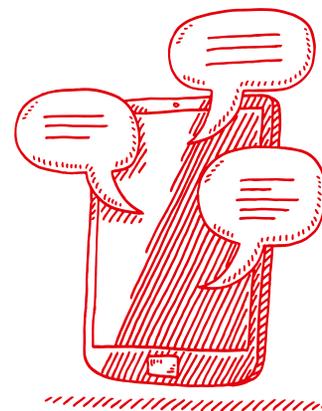
Privilégiez les bons élèves

Chaque fois que vous achetez un téléphone portable, vous faites un choix et transmettez un message aux marques et aux revendeurs. Utilisez votre pouvoir de consommateur : privilégiez les entreprises qui ont une politique d'achat durable et qui exigent de meilleures conditions de travail dans les usines. Fiez-vous au classement des opérateurs téléphoniques (voir p. 10) et au classement éthique des marques (www.hightech-rating.ch) réalisé par Action de Carême et Pain pour le prochain.



Consommez de manière réfléchie

Utiliser son téléphone portable le plus longtemps possible ; privilégier les marques qui ont le bilan social et environnemental le plus positif ; réparer plutôt que de changer ; acheter d'occasion ; donner une seconde vie à son téléphone en le recyclant : il existe de nombreuses façons de consommer de manière responsable et durable. Ainsi, nous évitons le gaspillage, économisons les ressources et respectons encore plus le travail effectué par les ouvrières et les ouvriers qui assemblent nos appareils dans les usines.



Devenez multiplicateurs

Devenez actif au sein de notre campagne « stop benzène » et soutenez-la : encouragez vos amis, vos amies et vos connaissances à signer la pétition. Relayez nos posts sur Facebook, écrivez un article pour votre blog, distribuez notre magazine, afin de sensibiliser votre entourage aux conséquences mortelles de l'utilisation du benzène ! Conférence, exposition de photos, mobilisation sur une place publique : organisez des actions pour faire connaître notre campagne et la problématique dans votre école, votre association ou votre paroisse. Des extraits du film « Who Pays the Price » (voir pp. 3-5) sont, par exemple, à votre disposition.

Point final

« En tant que consommateur, nous avons plus de pouvoir que nous le croyons. Utilisons-le pour améliorer les choses ! »

Heather White, réalisatrice et experte sur la responsabilité sociale des entreprises



A chaque consommatrice, consommateur de se demander : « Que se cache-t-il derrière mon portable ? » – Spectacle de lumières à Palma de Majorque.

Ensemble pour une même cause

Action de Carême

Devenir plus forts ensemble

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons au Nord comme au Sud pour un monde plus juste ; un monde dans lequel hommes et femmes vivent dans la dignité sans souffrir de la faim et de la pauvreté. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous nous engageons également en Suisse et sur le plan international pour mettre en place des structures équitables, en particulier dans le domaine des droits humains et dans l'économie.

Pain pour le prochain

Nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous encourageons les personnes au Nord à adopter un style de vie responsable. Par notre action en politique de développement, nous nous engageons pour le droit à l'alimentation et pour une économie éthique. Au Sud, nous soutenons les populations pour qu'elles se libèrent de la pauvreté et de la faim, et qu'elles mènent une vie autodéterminée. Ensemble avec nos partenaires locaux, nous dénonçons les dysfonctionnements et renforçons le plaidoyer pour les droits des populations concernées.

Action de Carême
Av. du Grammont 7
1007 Lausanne
Tél 021 617 88 81
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7

Pain pour le prochain
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél 021 614 77 17
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME